Rapport annuel 2015

FONDATION – STIFTUNG
emera

Jean-Noël Rey

Hommage

C'est avec un grand choc et une profonde tristesse que nous avons appris le **décès tragique de notre Président le 15 janvier 2016. Jean-Noël Rey et Georgie Lamon ont été tous deux victimes d'un attentat à Ouagadougou au Burkina Faso.** Deux personnalités avec un engagement social hors pair ont cruellement disparu et le monde du handicap valaisan les déplorera longtemps. La Fondation Emera a perdu un Président engagé et très estimé. Il nous manquera à jamais.

Jean-Noël Rey était Président de la Fondation Emera depuis 2005. Durant plus de 10 ans, il s'est investi avec bonheur et générosité dans cette fonction, lui permettant d'apporter à notre institution son dynamisme, ses compétences managériales, et ses visions stratégiques.

Jean-Noël Rey aura marqué l'histoire d'Emera par sa personnalité, son charisme et son grand humanisme, mis au profit de nombreux projets au service des personnes en situation de handicap.

Jean-Noël Rey était un homme de convictions. Ses engagements en faveur d'une politique sociale cohérente, des liens entre le social et l'économie, du respect des minorités au sein de notre canton, ont été constants. Jean-Noël Rey était fier d'être le Président d'une institution du domaine du handicap comme Emera, active sur les deux régions linguistiques du Valais, dont la mission cadrait totalement avec ses aspirations.

Le mot du Président

Peu avant son départ au Burkina Faso, Jean-Noël Rey avait décidé de reprendre un extrait de son discours, tenu lors de la Journée de la Fondation Emera du 18 septembre 2015, comme mot du Président pour le rapport d'activité annuel. Ce texte, publié à titre posthume, prend aujourd'hui un sens tout particulier :
« Au XXe siècle, on a bâti des institutions. **Au XXIe siècle, il convient de bâtir les conditions pour que chaque personne trouve sa place dans la société.** Il convient de donner à chacune et à chacun, valide ou en situation de handicap, les moyens adéquats pour qu'il puisse développer sans entraves ses capacités et s'intégrer à la société en tant que citoyenne et citoyen. »

Objectif de politique sociale

« Il convient de rappeler que l'objectif d'**assurer à tous citoyens,** qu'ils soient valides ou en situation de handicap, **une vie décente et digne** est un objectif prioritaire et intangible de toute société qui se veut civilisée. Les conquêtes sociales du XXe siècle, notamment en matière d'assurances sociales, avaient notamment pour but principal de répondre à cet objectif. C'est pourquoi, elles ne peuvent être remises en cause sans ébranler les fondements humains de notre société. »

Attaques injustifiées

« Certes, des ajustements et des adaptations sont compatibles avec l'objectif suprême recherché. Par contre, les **coups de boutoir que certains veulent porter à notre système social** sont inacceptables. J'entends bien certains milieux qui dénoncent toute charge sociale supplémentaire au nom de la compétitivité mondiale et dans le même souffle préconisent des réductions d'impôts qui ne devraient profiter qu'aux riches ! A ces gens-là, je leur dis qu'ils ne peuvent résoudre les difficultés économiques actuelles dues en Suisse à une politique monétaire trop rigide, sur le dos de la politique sociale. »

Georgie Lamon et Jean-Noël Rey lors du vernissage du livre du 75e anniversaire d'Emera

Budgets de l'Etat

« En Valais, je constate que **la confection des budgets de l'Etat devient de plus en plus difficile,** en partie par la faute même d'avoir un double frein à la dépense qui ne tient pas compte des effets de la conjoncture d'une part, et du fait que certains milieux politiques se sont emparés du social pour mieux l'instrumentaliser à des fins électorales d'autre part. »

Besoins en augmentation

« Dans des moments comme ceux-là, il faut garder la tête froide et rappeler avec persévérance certains faits. A ce jour, force est de constater que le **poids du conseil social** sur les épaules des assistantes et assistants sociaux du Service Social Handicap est en constante augmentation. D'autre part, les **besoins de places supplémentaires** pour les personnes en situation de handicap sont évidents et constituent toujours un thème de préoccupation. Dans ces conditions plus difficiles certes, la Fondation Emera assumera ses missions sans faiblir et compte sur la bonne collaboration des services de l'Etat pour poursuivre au mieux son action.»

Jacques Cherix, Vice-Président actuel, assurera la présidence par intérim de la Fondation Emera, en attendant la nomination d'une nouvelle personne à cette fonction.

Le tilleul avec son nouveau banc devant l'atelier Tilia

Le magnifique gâteau d'anniversaire

Atelier et centre de jour Tilia 20 ans déjà en 2015

Les photos prises au sein de l'atelier Tilia illustrent ce rapport d'activité 2015. Elles sont un témoignage de la **vie quotidienne de Tilia**, que ce soit à l'atelier bois, textile ou d'objets en feutre. Vous pourrez vérifier, via ce reportage photographique, l'importance de ce **vecteur d'intégration et de développement des compétences** pour nos participantes et nos participants – valeurs-clés soutenues par la Fondation Emera.

Pour la Fondation Emera, 2015 a été l'année « Tilia », l'année du tilleul. L'atelier et centre de jour Tilia, situé à la Sonnhalde 1 à Naters, a non seulement fêté ses 20 ans d'existence, mais également été au cœur d'un important projet de rénovation. Sa réfection, son agrandissement, le jubilé et sa journée portes ouvertes du 12 septembre ont rythmé la vie de l'institution dans le Haut-Valais.

L'atelier porte le nom de l'arbre qui se trouve devant son entrée. Les parallèles entre la symbolique immémoriale du tilleul et cette structure socio-professionnelle sont nombreux et porteurs d'un sens profond.

Le partage

C'est sous le tilleul que l'on se rassemble, que l'on rend la justice… A son ombre, la vérité se fait jour. Ainsi, Tilia permet à tous de partager, de se révéler les uns aux autres et de démontrer ses talents cachés.

L'équipe de l'atelier Tilia

La protection

La silhouette du tilleul nous est familière, elle a survécu à tous les changements. De la même manière, notre atelier est fier de fêter ses 20 ans d'existence à Naters. Sa pérennité est gage de la protection qu'il offre aux participant-e-s et à l'épanouissement de leurs talents.

La création

De tout temps, le bois de tilleul, malléable et léger, permet la fabrication d'outils divers. Cette tradition de procurer à qui en a besoin le matériau nécessaire pour se forger les moyens d'aller plus loin tient particulièrement à cœur à nos animateur-trice-s.

La guérison

Dans les traditions populaires, les tilleuls soignent par leurs fleurs et leurs tisanes : l'atelier Tilia permet le vivre ensemble dans le respect pour un développement de soi et de ses compétences. Aller plus loin dans son chemin de développement et son insertion sociale – quoi de plus beau ?

Le public est venu nombreux et s'est tout de suite senti bien sous le tilleul

Secrétariat général
Direction
Olivier Bayard

Rapport de gestion Valais romand

Service Hébergement
Service Socio-Professionnel
Services Centraux

Home la Tour

Les travaux de transformation du Couvent des Capucins à Sion se sont déroulés durant l'année 2015 conformément au planning prévu. La Bourgeoisie de Sion, propriétaire des lieux, mettra à disposition de la Fondation Emera, dès le mois de juin 2016, l'aile sud rénovée du bâtiment. Le **Home la Tour disposera par conséquent de 16 places supplémentaires d'hébergement,** soit un total de 32 places potentielles.

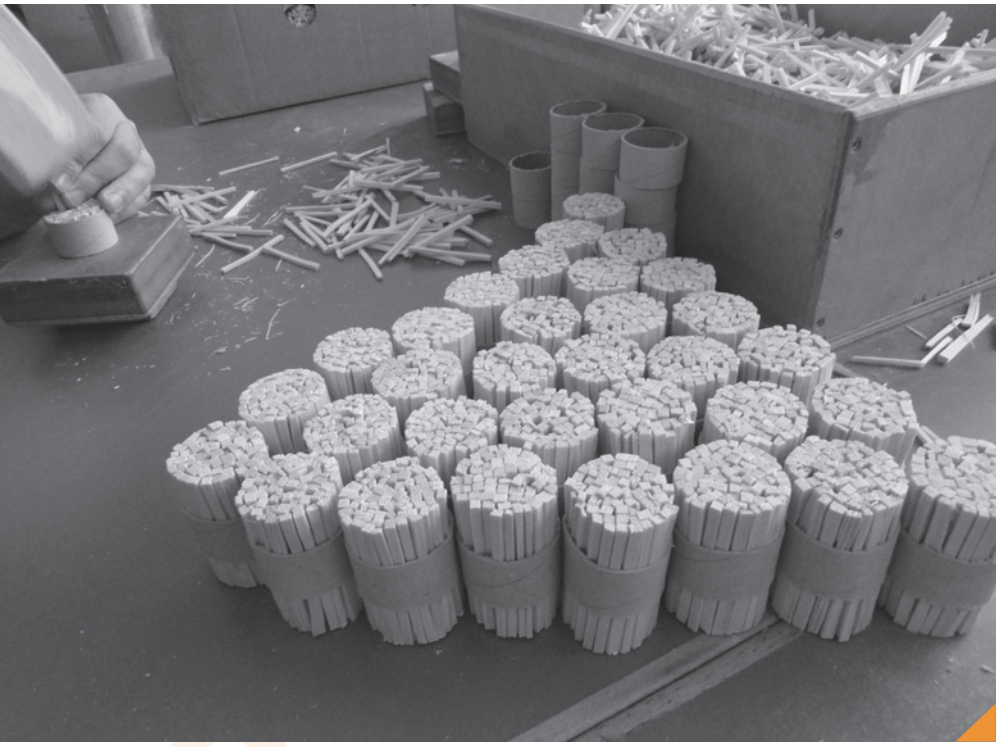

L'atelier Tilia produit plus de 25'000 K-Lumets par année

Le contexte financier actuel de l'Etat du Valais ne nous permet pas de nous réjouir sans crainte de l'ouverture prochaine de ces nouvelles places, attendues depuis plusieurs années. Il est paradoxal de constater qu'à l'heure où ce projet d'agrandissement arrive enfin à son terme, le **financement de son exploitation reste incertain.** Nous espérons vivement qu'à travers le dialogue, Etat du Valais et Fondation Emera trouveront les meilleurs moyens de traverser sans encombre les turbulences du moment. Pour l'heure, **une ouverture partielle et par étapes est prévue en 2016.**

Foyers

En mars 2015, le foyer Planige à Sierre a déménagé dans de nouveaux locaux qui ont été achetés par la Fondation Emera. Le nouveau foyer a permis d'**augmenter de trois places la capacité d'hébergement dans le Valais central.** Ce lieu de vie peut accueillir désormais huit personnes concernées par la maladie psychique. Une journée portes ouvertes a permis d'inaugurer officiellement cette nouvelle structure le 12 novembre 2015.

A Monthey, le foyer Haut-Lac a été redimensionné avec l'abandon d'une place en appartement protégé individuel. Le foyer comporte désormais huit places.

Ateliers et centres de jour

L'atelier intégré, qui gère le restaurant scolaire du cycle d'orientation de Martigny depuis 2009, a vécu une année mouvementée. La **construction du nouveau CO de Martigny** a nécessité de produire les repas sur l'ancien site au début de l'année, puis de déménager dans une cuisine provisoire dès la rentrée scolaire 2015. Le volume des repas confectionnés a également fortement varié, avec le départ des élèves de Fully et de Saxon après les fêtes de fin d'année. Il faudra attendre le début de l'année 2017 pour que l'atelier cuisine intègre définitivement ses nouveaux locaux et retrouve un rythme de travail normal.

Services Centraux

Différentes améliorations au niveau de la téléphonie, de l'informatique et des systèmes d'alarme incendie dans nos structures ont été menées durant l'année 2015. En parallèle, un important travail de préparation des infrastructures nécessaires à l'extension du Home la Tour à Sion a été réalisé.

Remerciements

Merci aux collaborateur-trice-s d'Emera, à mes collègues de l'équipe de direction, aux membres du Conseil de Fondation, pour leur engagement sans faille tout au long de cette année 2015. Merci à nos client-e-s et partenaires pour la confiance accordée à la Fondation Emera.
Je vous souhaite une excellente lecture de notre **77e rapport d'activité !**

Plusieurs manifestations ont permis à la Fondation Emera de se présenter auprès du public et de mettre en valeur les articles confectionnés notamment par **l'atelier art-déco à Sion**. Des stands Emera ont animé les fêtes du goût de Sierre et de Monthey, les 19 et 26 septembre, puis le marché de Noël de Sion du 12 au 14 décembre 2015.

Une participante confectionne des pantoufles en feutre

Direction
Donat Jeiziner

Rapport de gestion Haut-Valais

Service Hébergement
Service Socio-Professionnel
Services Centraux

L'atelier Tilia a fêté ses 20 ans d'activité en 2015. Nous avons célébré ce jubilé par l'organisation d'une belle fête, qui a rencontré un vif succès et favorisé de nombreuses rencontres. Plus de détails sur cet événement aux pages 4 et 5 de ce rapport.

Donat Jeiziner accueille les nombreux visiteurs

Foyers

La continuité et la stabilité au sein du Service Hébergement se sont confirmées en 2015, sans que cela ne représente forcément un objectif poursuivi par notre institution. En effet, nous nous réjouissons chaque fois qu'un-e résident-e fait le pas vers un **domicile privé** et réussit à faire la transition vers **une vie autonome.** Cela libère des places d'hébergement dont d'autres personnes pourront alors bénéficier.

Dans le cadre des travaux menés au sein des différents groupes de travail internes, nous avons été confrontés sans cesse à la question de notre posture professionnelle. Comment et selon quelles valeurs accomplissons-nous notre mission ? Quelle est notre attitude face aux personnes accompagnées ? Quel est notre impact sur l'opinion publique ? Un processus exigeant, nécessitant beaucoup de réflexions et de remises en question. Une fois de plus, nous avons réalisé à quel point il est important de favoriser **l'échange entre les différentes équipes d'accompagnement.**

Ateliers et centres de jour

L'atelier Tilia est actuellement en cours de transformation, avec un projet s'étalant sur plusieurs années. En plus de l'adaptation de l'offre de prestations, les locaux font l'objet de **travaux de rénovation et d'une réorganisation partielle.** Cela demande beaucoup de patience et de compréhension de toutes les personnes concernées.

La distinction entre ateliers productifs et centres de jour sans production a été effectuée il y a quelques années déjà. Aujourd'hui, nous constatons que **le besoin en places en centre de jour augmente de manière constante.** Cette évolution influence incontestablement la capacité productive de nos ateliers. Il devient par exemple de plus en plus difficile de confectionner des produits qui puissent être régulièrement vendus. Les nombreuses possibilités qui nous sont données de présenter nos articles auprès de nos partenaires et à des endroits bien fréquentés sont dès lors très appréciées.

Animation

Les activités d'animation que notre Fondation offre sous cette forme uniquement dans le Haut-Valais ont connu à nouveau un beau succès en 2015. Les **activités régulières en fin de journée et durant les weekends** demandent beaucoup d'engagement et d'enthousiasme de la part de nos collaborateur-trice-s. Ceci est également valable pour les **deux camps d'été** qui ont eu lieu au Tessin cette année. Un grand merci à la responsable de service Joëlle Zangger et aux personnes qui ont participé à sa réalisation.

Services Centraux

Dans le Haut-Valais, les collaborateur-trice-s des Services Centraux travaillent également pour le Service Social Handicap. Ils-elles apportent leur soutien à la réception, à l'accueil téléphonique, au traitement du courrier ainsi qu'à la gestion administrative du personnel. L'année dernière, en plus de nos tâches habituelles, nous avons procédé à une **optimisation de cette collaboration.**

Remerciements

Nous remercions nos client-e-s et leurs proches pour la confiance témoignée ainsi que nos partenaires du réseau pour la bonne collaboration. Un grand merci aux collaborateur-trice-s pour leur engagement important, à mes collègues de l'équipe de direction ainsi qu'aux membres du Conseil de Fondation.

Octavia de la Vega en pleine action

Direction
Olivier Musy

Rapport de gestion Service Social Handicap (SSH)

Dans le cadre de son mandat de placement, le SSH a mis en évidence un **manque important de places en institution, en particulier dans le domaine psychique.** En dépit des difficultés budgétaires, l'Etat doit faire face à ses responsabilités, afin que toute personne en situation de handicap puisse bénéficier d'un lieu de vie et d'une activité socio-professionnelle correspondants à ses besoins.

Cet arrangement automnal nous invite à la contemplation

Client-e-s

L'année 2015 a une nouvelle fois été marquée par une **forte augmentation du nombre de client-e-s** accompagnés par le service (+ 8.6%), sans augmentation des effectifs. Dans ce contexte de plus en plus difficile pour les collaborateur-trice-s, plusieurs **mesures d'accompagnement** ont été déployées durant l'année (restriction des critères d'admission, limitation de certaines prestations, soutiens divers aux assistant-e-s sociaux-ales). Les listes d'attentes pour les nouveaux-elles client-e-s ont malheureusement dû être étendues. Les discussions se sont intensifiées avec les partenaires payeurs, afin de pouvoir maintenir, dans le futur, une qualité satisfaisante des soutiens proposés aux client-e-s.

Consultation sociale

Durant l'année, le SSH a poursuivi ses réflexions concernant le **soutien administratif** apporté à ses client-e-s. En principe ponctuelle, cette aide à la gestion peut parfois prendre plus de temps pour les client-e-s qui ne parviennent à retrouver rapidement une autonomie dans la gestion du remboursement de leurs frais maladie ou l'exécution de leurs paiements. Dans ce cas, un soutien prolongé par le SSH en consultation sociale peut avoir du sens, si celui-ci permet de prévenir une mesure de curatelle plus lourde et stigmatisante. Les modalités de réalisation du soutien administratif ont pu être optimisées par un transfert d'une partie des tâches des assistant-e-s sociaux-ales aux secrétaires d'antenne.

Deux **changements informatiques** ont été réalisés dans le domaine des **aides financières individuelles.** Pour la comptabilité-clients, le logiciel Sage Sesam a pu être réactualisé après une analyse des alternatives du marché. Le logiciel KiSS de Pro Infirmis a été implémenté pour la gestion des aides financières de type PAH (Prestations d'Aide aux Handicapés), ce qui a nécessité une refonte des processus de travail correspondants.

Evaluation et suivi des placements en institution

Le SSH a apporté conseil et soutien au Service de l'action sociale dans son travail d'amélioration continue du dispositif d'indication cantonal pour les placements en institution spécialisée. Une **procédure** a notamment pu être arrêtée pour les **placements les plus complexes** à réaliser en raison des spécificités du profil de certains client-e-s.

Canal 9 en plein tournage

Remerciements

A l'issue de cette année riche et dense, j'aimerais adresser mes plus chaleureux remerciements à tous les collaborateur-trice-s du SSH pour leur professionnalisme et leur engagement indéfectible. Merci aussi aux membres du Conseil de Fondation et à mes collègues directeurs pour leur soutien. Un grand merci enfin aux client-e-s du SSH pour la confiance témoignée, ainsi qu'aux nombreux partenaires et amis du réseau valaisan du handicap, sans le soutien desquels le SSH ne serait pas en mesure de remplir, jour après jour, sa mission.

Rapport de performance

La Fondation Emera est une institution de droit privé, sans but lucratif et reconnue d'utilité publique. Elle favorise **l'intégration sociale des personnes en situation de handicap, domiciliées dans le canton du Valais.** La Fondation Emera est la seule organisation du domaine du handicap active dans toutes les régions du canton : Haut-Valais, Valais central et Bas-Valais.

Mission

L'objectif de la Fondation Emera est **d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap** suite à une atteinte à leur santé ou à leur intégrité, au plan physique, intellectuel et/ou psychique et de favoriser leur autonomie et leur participation à la vie sociale.

La Fondation Emera se mobilise en faveur d'un **projet de société inclusive,** permettant la participation pleine et effective des personnes en situation de handicap à tous les domaines de la vie.

Prestations

La Fondation Emera offre des prestations adaptées aux besoins des personnes concernées au moyen de son **Service Social Handicap (SSH),** de son **Service Hébergement** et de son **Service Socio-Professionnel.** De plus, elle participe à la préservation des intérêts des personnes en situation de handicap et de leur entourage.

Le groupe iFolk nous invite à danser

Organisation

Le Conseil de Fondation est l'organe suprême de la Fondation Emera. Il porte la responsabilité de la direction stratégique et décide des questions d'importance fondamentale. La Fondation Emera est organisée en structure cantonale, composée de trois directions. Un des membres de l'équipe de direction assume conjointement la fonction de secrétaire général. Le secrétaire général et les directeurs assument la responsabilité opérationnelle de l'institution.

Activités et prestations

Service Social Handicap (SSH)

Organisé en cinq antennes régionales (Brigue, Sierre, Sion, Martigny et Monthey), le SSH offre les prestations suivantes aux personnes en situation de handicap – enfants ou adultes – et à leur entourage, quel que soit le type de handicap :

Consultation sociale: la consultation sociale comprend une large palette d'activités, telles que l'information, l'orientation, le conseil spécialisé, la coordination de réseau, l'aide à la gestion, ou l'aide financière.

Evaluation et suivi des placements: le SSH représente les intérêts de la personne en situation de handicap et réalise toutes les évaluations en vue d'un accompagnement par une institution spécialisée (hébergement, soutien socio-éducatif au domicile privé, activités socio-professionnelles).

Le Service Social Handicap (SSH) fonde son action sur le droit qu'a chaque être humain, dans la mesure de ses possibilités, de choisir et d'organiser sa façon de vivre. Le but du SSH est de favoriser la réalisation des habitudes de vie, l'autonomie et la participation sociale des personnes en situation de handicap.

Prestations du Service Social Handicap

	TOTAL 2014	H-VS 2015	VS-C 2015	B-VS 2015	TOTAL 2015
Nombre de personnes ayant bénéficié des prestations du SSH	**2'841**	893	1'166	1'026	**3'085**
Nombre de nouveaux bénéficiaires	**873**	205	337	370	**912**
Répartition des bénéficiaires selon types d'atteinte à la santé					
Physique	**1'035**	405	369	317	**1'091**
Mental	**425**	157	147	174	**478**
Psychique	**1'315**	317	627	513	**1'457**
Sensoriel	**66**	14	23	22	**59**
Nombre d'heures réalisées (consultation sociale, évaluations)	**34'015**	11'263	12'586	10'504	**34'353**
Aides financières (internes ou externes) en CHF	**665'841.90**				**714'663.05**

Service
Socio-Professionnel

Activités et prestations

Le Service Socio-Professionnel organise des activités en faveur de personnes adultes en situation de handicap suite à des troubles psychiques. Il favorise l'exercice de rôles sociaux reconnus au sein de la communauté en offrant du travail, des activités ou des animations adaptés aux besoins de chaque participant-e.

L'accompagnement proposé par le Service Socio-Professionnel vise à maintenir ou à développer les capacités d'autonomie, et permet l'acquisition ou la réactivation de compétences intellectuelles, manuelles et relationnelles. Le Service Socio-Professionnel est composé de collaborateur-trice-s spécialisés issus des professions sociales ou de la santé.

Ateliers d'intégration professionnelle

Les ateliers fournissent **des possibilités de travail dans des domaines variés** tels que : artisanat, conditionnement, économat, conciergerie, cuisine, blanchisserie, copy-service, bois de feu, menuiserie, mécanique, cannage, produits d'apiculture, etc. Les ateliers sont situés à Naters, Sion et Martigny.

Les participants au travail dans l'atelier bois

Centres de jour

Les centres de jour offrent **un lieu d'accueil, de socialisation et d'animation.** Différentes activités créatrices, manuelles ou de loisir y sont pratiquées. Les centres de jour sont situés à Naters, Sion, Martigny et Monthey.

Animation et cours

Un cours d'art-thérapie et un cours de danse-thérapie sont organisés par le Service Socio-Professionnel du Valais romand. Des animations, des activités sportives et de loisirs, ainsi que des séjours de vacances sont organisés par le Service Socio-Professionnel du Haut-Valais.

Une participante termine une boule en feutre pour une guirlande

Prestations du Service Socio-Professionnel

	H-VS 2014	VS-R 2014	**TOTAL 2014**	H-VS 2015	VS-R 2015	**TOTAL 2015**
Nombre de personnes ayant fréquenté les ateliers et centres de jour	34	246	**280**	34	245	**279**
Nombre de personnes nouvellement admises durant l'année	10	61	**71**	8	52	**60**
Nombre de places d'atelier à fin décembre	15	40	**55**	16	41	**57**
Nombre d'heures travaillées en atelier	22'668	59'736	**82'404**	23'193	62'234	**85'427**
Nombre de places en centre de jour à fin décembre	4	30	**34**	5	30	**35**
Nombre de journées réalisées en centre de jour	845	5'957	**6'802**	914	6'076	**6'990**
Nombre de personnes ayant fréquenté les activités d'animation/cours	71	36	**107**	70	42	**112**
Nombre d'heures travaillées en entreprise (soutien à l'emploi)	665	48	**713**	504	36	**540**

Service
Hébergement

Activités et prestations

Les invités savourent le chaud soleil automnal et les délicatesses confectionnées par la cuisine

Le Service Hébergement accueille des personnes adultes en situation de handicap suite à des troubles psychiques. Il offre un accompagnement en lieu de vie institutionnel ou privé, visant la réalisation des habitudes de vie et la participation sociale.

Le Service Hébergement offre à ses résident-e-s des structures d'accueil au cœur des cités valaisannes, en milieu urbain. Il comprend **un home à Sion, ainsi que 11 foyers et 3 appartements protégés**, situés à Brigue, Sierre, Sion, Martigny et Monthey. L'accompagnement socio-éducatif est réalisé par des collaborateur-trice-s spécialisés en éducation sociale, pédagogie curative ou en soins infirmiers en psychiatrie.

Un **soutien socio-éducatif au domicile privé** est proposé aux personnes désireuses de vivre dans leur propre appartement, de manière autonome. Ce soutien est réalisé sous forme de visites régulières à domicile.

Prestations du Service Hébergement

	H-VS 2014	VS-R 2014	**TOTAL 2014**	H-VS 2015	VS-R 2015	**TOTAL 2015**
Nombre de personnes hébergées durant l'année	41	70	**111**	39	77	**116**
Nombre de personnes admises durant l'année	8	9	**17**	3	15	**18**
Nombre de places d'hébergement à fin décembre	37	61	**98**	37	63	**100**
Taux d'occupation effectif en %	93.7	99.0	**97.0**	98.5	97.7	**98.0**
Nombre de journées civiles d'occupation	12'649	22'036	**34'685**	13'298	22'558	**35'856**
Nombre de journées en centre de jour hébergement	1'787	9'704	**11'491**	1'705	9'703	**11'408**
Nombre de personnes suivies à domicile	4	28	**32**	2	25	**27**

Défense des intérêts des personnes en situation de handicap

Deux conférences-débats sur le thème du diagnostic préimplantatoire ont été organisées par les SSH les 27 et 28 mai 2015, à Martigny et à Brigue, dans le contexte des votations fédérales. Etant donné l'importance de ce dossier pour le monde du handicap, le SSH a souhaité, par cette action, favoriser le débat et la réflexion au sein de la population valaisanne. Une palette d'intervenants de haut niveau a permis de revisiter les dimensions médicales, juridiques, éthiques, économiques et sociales associées à cette thématique complexe et sensible. Ces événements ont permis d'attirer un public nombreux.

Le SSH a aussi soutenu l'association **Forum Handicap Valais** dans ses différentes actions, notamment dans l'organisation d'un sondage médiatisé à l'intention des candidats valaisans aux élections fédérales. Dans le futur, cette plénière des associations d'entraide sera amenée à renforcer encore son positionnement. Elle représente, aux côtés de l'**AVIP**, association faîtière cantonale qui regroupe toutes les institutions du domaine du handicap, de l'enseignement spécialisé, des addictions et de la précarité sociale, un acteur incontournable dans la défense des intérêts des personnes en situation de handicap.

Pour la **journée mondiale de la santé mentale** du 10 octobre 2015, l'équipe Emera du Haut-Valais, en collaboration avec le Centre de psychiatrie PZO de Brigue, a animé un stand d'information sur la Sebastianplatz, présenté en soirée un film documentaire sur le thème du burnout et de la dépression, et invité la population à un apéritif.

Le 3 décembre 2015 a eu lieu la traditionnelle **journée internationale des personnes handicapées**. A cette occasion, le SSH s'est associé à la HES-SO, Insieme Oberwallis et aux Ateliers Manus pour réaliser une soirée spéciale dans un cinéma de Brigue où des courts-métrages, des enregistrements audios et des affiches ont été présentés sur le thème du travail et du handicap.

La Fondation Emera participe à la **préservation des intérêts des personnes en situation de handicap et de leur entourage**, en étroite collaboration avec ceux-ci, les associations d'entraide et les institutions publiques et privées.

iFolk dans leur élément

Ressources Humaines

Une aide de l'action «72 heures» lors du jubilé

La Fondation Emera est organisée en structure cantonale, composée des services suivants :

- Service Social Handicap (SSH)
- Service Hébergement (SH)
- Service Socio-Professionnel (SSP)
- Services Centraux (SC) et Secrétariat Général (SG)

205 collaboratrices et collaborateurs répartis sur l'ensemble du canton du Valais ont contribué avec engagement, enthousiasme et compétence à la réalisation de la mission de la Fondation Emera.

Collaborateur-trice-s des différents services

	SSH				SH		
	H-VS 2015	VS-C 2015	B-VS 2015	TOTAL 2015	H-VS 2015	VS-R 2015	TOTAL 2015
Nombre de postes à l'organigramme	9.3	12.0	9.3	**30.6**	22	39.1	**61.1**
Nombre de personnes ayant occupé ces postes	15	26	14	**55**	31	58	**89**
Nombre de stagiaires et apprenti-e-s	1	5	1	**7**	10	6	**16**

	SSP			SC / SG			Emera
	H-VS 2015	VS-R 2015	Total 2015	H-VS 2015	VS-R 2015	Total 2015	Total
Nombre de postes à l'organigramme	6.0	18.9	**24.9**	3.5	7.1	**10.6**	**127.2**
Nombre de personnes ayant occupé ces postes	9	35	**44**	7	10	**17**	**205**
Nombre de stagiaires et apprenti-e-s	5	7	**12**	2	4	**6**	**41**

Rapport de l'organe de révision

FIDAG SA
FIDUCIAIRE

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
AU CONSEIL DE FONDATION DE LA FONDATION EMERA, SION

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre Fondation comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. Conformément aux dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Responsabilité du Conseil de fondation
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, aux statuts et règlements de la fondation.

Rapport sur d'autres dispositions légales
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en liaison avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en liaison avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 9 mai 2016

Compte de résultat 2015

Les comptes détaillés selon les normes Swiss GAAP RPC 21 figurent dans le rapport financier publié séparément.

EXPLOITATION	2015	2014
Produits	**21'327'537.17**	**21'346'220.55**
Contributions bénéficiaires de prestations	4'326'251.35	4'194'517.35
Production	503'282.45	559'846.05
Variation des stocks de produits finis	-3'208.90	-944.95
Loyers facturés	9'554.65	12'092.00
Produits divers	284'717.08	283'727.10
Subvention Pro Infirmis	2'185'290.00	2'025'081.00
Subvention Etat VS	13'905'430.00	13'738'156.66
Subvention Etat VS - Foyer Olymp 1/3	-	177'915.34
Solde contribution Fonds réserve Etat VS Foyer Olymp	116'220.54	355'830.00
Charges	**-21'047'412.90**	**-20'547'315.51**
Outillage et matériel pour ateliers et centres de jour	-227'698.42	-211'563.77
Frais de personnel	-17'063'204.28	-16'862'597.15
Autres frais de fonctionnement	-1'940'922.10	-1'779'112.20
Amortissements immobilisations corporelles meubles	-54'831.48	-58'939.97
Amortissements immobilisations corporelles immeubles	-103'417.35	-166'060.10
Entretien et réparations immeubles	-111'315.50	-115'160.30
Loyers	-1'195'302.30	-1'020'456.80
Frais accessoires immeubles	-350'721.47	-333'425.22
Résultat d'exploitation	**280'124.27**	**798'905.04**
Résultat financier	**-73'536.77**	**-57'942.71**
Charges financières	-77'027.43	-62'142.45
Produits financiers	3'490.66	4'199.74
Résultat ordinaire	**206'587.50**	**740'962.33**
Produits hors exploitation		
Fondation Emera +	7'456.85	6'430.50
RESULTAT DE L'EXERCICE	**214'044.35**	**747'392.83**
./. Excédent Fonds de réserve spéciaux à rembourser à l'Etat VS	-203'096.84	-736'762.59
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES ATTRIBUTION DE LA PART A REMBOURSER A L'ETAT DU VS	**10'947.51**	**10'630.24**

Bilan au 31 décembre 2015

ACTIF	31.12.2015	31.12.2014
Actif circulant	**5'418'547.07**	**5'728'437.42**
Caisses	52'245.00	46'480.85
Comptes postaux	26'774.67	80'110.97
Banques	3'762'065.95	3'457'761.59
Liquidités	**3'841'085.62**	**3'584'353.41**
Créances	897'472.65	963'988.40
c/c Fondation éméra +	-	54'024.50
Stocks	52'580.50	55'789.40
Comptes de régularisation actif	627'408.30	1'070'281.71
Réalisable	**1'577'461.45**	**2'144'084.01**
Actif immobilisé	**4'620'776.19**	**4'405'248.27**
Immobilisations corporelles immeubles d'exploitation	4'461'978.51	4'244'136.16
Immobilisations corporelles meubles	158'797.68	161'112.11
TOTAL ACTIF	**10'039'323.26**	**10'133'685.69**

PASSIF	31.12.2015	31.12.2014
Engagements à court terme	**2'244'502.67**	**2'085'709.72**
Dettes à court terme	775'837.59	1'197'584.92
Provision	155'796.68	272'530.60
c/c Etat du VS	808'964.55	99'712.00
c/c Fondation éméra +	10'447.15	-
Comptes de régularisation passif	255'973.70	253'644.25
Comptes clients gérés du Service Social Handicap	237'483.00	262'237.95
Engagements à long terme	**3'997'123.00**	**3'637'001.00**
Dettes financières à long terme (portant intérêts)	3'929'667.00	3'550'000.00
Provision Fonds de garantie loyers des clients du SSH	67'456.00	87'001.00
Capital des fonds affectés	**875'631.81**	**849'970.41**
Fonds de produits	875'631.81	849'970.41
Capital de l'organisation	**2'922'065.78**	**3'561'004.56**
Capital de la Fondation Emera	870'876.43	860'246.19
Fonds de réserve libre	30'000.00	30'000.00
Fonds de réserve spécial Etat VS Hébergement et Ateliers	1'298'951.00	1'298'951.00
Fonds de réserve spécial Etat VS Service Social Handicap	508'194.00	508'194.00
Excédent Fonds de réserve Etat VS Foyer Olymp, Brig	-	116'220.54
Résultat de l'exercice	214'044.35	747'392.83
TOTAL PASSIF	**10'039'323.26**	**10'133'685.69**

Pour l'année 2015

Les donateurs

Nous remercions chaleureusement **tous les donateurs** qui apportent leur soutien financier à l'action de notre Fondation. Chaque franc versé contribue à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Les invités se sentent bien sous le tilleul

Nous remercions **les diverses associations et fondations** qui ont apporté leur soutien financier direct aux client-e-s de notre Service Social Handicap.

Pro Infirmis Zürich CHF 25'000.- Pfarrei und Sternsinger 5. und 6. Primarschulklasse Saas-Fee CHF 7'300.- Trauerfamilie Björn Schmid Ernen CHF 3'500.- Forces Terrestres FOAP de l'infanterie, ER inf 2 Yverdon-les-Bains CHF 2'646.30 Frauen- und Mütterverein Staldenried CHF 2'150.- Sœurs Ursulines Sion et Brig CHF 2'000.- Collecte vente livres 75e Emera CHF 1'319.85 Regula und Felix Bauknecht-Geiger Küsnacht CHF 1'000.- The Juice Plus Company Basel, im Gendenken an Björn Schmid CHF 1'000.- Kollekte Event 10.10.2015 CHF 767.80 Gastro u. Camping Fafleralp Blatten CHF 694.- Emmanuel Claessens Sion CHF 600.- Martino Aimonio Monthey CHF 500.- Caisse communale de Saxon CHF 500.- Jean-Jules Couchepin Martigny CHF 500.- Bertrand Kiefer Thônex CHF 500.- François-Xavier Putallaz Sion CHF 500.- Jean-Noël Rey Icogne CHF 500.- Trauerfamilie Josef Furrer Staldenried CHF 497.95 Trauerfamilie Marie-Magdalena Marty Brig-Glis CHF 400.- Eric Bonvin Sion CHF 350.- Robert Ramseyer Sion CHF 350.- Bernadette Stucky-Perren Brig CHF 350.- Banque Cantonale du Valais Sion CHF 300.- Isabelle et Georges Long Savièse CHF 300.- Brigitte Monin Le Bouveret CHF 300.- Marie-Paule Emonet Martigny CHF 200.- Caisse communale Evionnaz CHF 200.- Marguerite Planche Sion CHF 150.- Mireille Pralong Suen CHF 150.- Kollekte Event 3.12.2015 Tag der Behinderten CHF 142.- Claude Fusay Sierre CHF 120.- Françoise Fasmeyer Sion CHF 100.- Thierry Favre Martigny CHF 100.- Pascal Michellod Monthey CHF 100.- Christian Mühlheim Sion CHF 100.- Emmy Savioz Sierre CHF 100.- Nadia und Viktor Varonier Gampel CHF 100.- Marie Ant Venezia Granges CHF 60.- Roger Vergère Vétroz CHF 58.- Jacques et Josiane Bender-Roduit Sion CHF 50.- Hannelore Luy Martigny CHF 50.- Evelyne et Nicolas Mettan-Jordan Evionnaz CHF 50.- Gertrude et Jean Pralong-Carrupt Ormône CHF 50.- Barbara et Jean-Pierre Zbinden Martigny CHF 50.- Blaise Detraz Sainte-Croix CHF 41.30 Miranda Del Tufo Sierre CHF 40.- Stefan Noti Eisten CHF 40.- André Antoniotti Monthey CHF 30.- Marguerite Anne Davet Savièse CHF 30.- Marguerite Diaz Savièse CHF 30.-.

Les dons anonymes et les dons inférieurs à CHF 30.- ne sont pas mentionnés dans cette liste.

Association de la Suisse Romande et Italienne contre les Myopathies Croix-Rouge suisse - Croix-Rouge Valais - Fondation Alice Genton-Bourquin-Favez - Fondation Binelli und Ehrsam - Fondation Chaîne du Bonheur Fondation Giovanni et Mariora Gialdini - Fondation Hans et Hulda Klinger Fondation Hélène et Victor Barbour - Fondation Helfer und Schlüter Fondation Hilda und Walter Motz-Hauser - Fondation Huber-Graf und Billeter-Graf - Fondation Irma Wigert - Fondation la Passiflore - Fondation Louise Misteli - Fondation Orphelina - Fondation Pro Aegrotis - Fondation Pro Juventute - Fondation sociale de la Commune de Martigny - Fondation SOS Beobachter - Fondation Steiger - Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral Fondation suisse pour paraplégiques Fondation Tilber - Fondation Willy Tissot - Fondation Zangger-Weber Ligue valaisanne contre le cancer - Nachbar in Not - Paroisse Catholique de Sierre - Raiffeisen Sozialstiftung Oberwallis - Schweizer Gemeinnützige Gesellschaft Secours d'hiver - Seraphisches Liebeswerk - Société suisse de la sclérose en plaques - SOS Enfants de chez nous.

Longue vie à Tilia !

Organisation

Conseil de Fondation

Président	† Jean-Noël Rey, Icogne, de 2005 à 2016
Vice-Président	Jacques Cherix, Monthey, depuis 2006
Membres	René Blumenthal, Naters, depuis 2006
	Eric Bonvin, Monthey, depuis 2007
	Alain Guntern, Brig, depuis 2015
	Robert Ramseyer, Sion, depuis 2014
	Philippe Rey-Bellet, Chêne-Bourg, depuis 2013
	Hildebrand de Riedmatten, Sion, depuis 2011
	Bernadette Stucky-Perren, Brig-Glis, depuis 2006
	Patricia Zuber, Brig-Glis, depuis 2014
	Jean-Marc Zufferey, Chalais, depuis 2010

Organe de contrôle

FIDAG SA, Sion

Direction

Directeur Service Social Handicap Olivier Musy Av. de la Gare 3, CP 86, 1951 Sion	Tél. 027 329 24 70 olivier.musy@emera.ch
Directeur Service Hébergement, Service Socio-Professionnel, Services Centraux Haut-Valais Donat Jeiziner, Sandmattenstr. 11, PF 711, 3900 Brig	Tél. 027 922 76 00 donat.jeiziner@emera.ch
Directeur Service Hébergement, Service Socio-Professionnel, Services Centraux du Valais romand Olivier Bayard, Av. de la Gare 3, CP 86, 1951 Sion	Tél. 027 307 20 20 olivier.bayard@emera.ch

Secrétariat général

Secrétaire général Olivier Bayard, Av. de la Gare 3, CP 86, 1951 Sion	Tél. 027 307 20 20 olivier.bayard@emera.ch

Services

Service Social Handicap

Responsable région Bas-Valais : Sandra Pannatier	Tél. 027 720 46 70
Responsable région Valais central : Pierre-André Milhit	Tél. 027 329 24 70
Responsable région Haut-Valais et adjointe de direction : Claudia Wyer	Tél. 027 922 76 00

Antennes régionales du Service Social Handicap

1870 Monthey, Av. de la Gare 24	Tél. 024 473 61 30	Fax 024 473 61 31
1920 Martigny, Av. de la Gare 56	Tél. 027 720 46 70	Fax 027 720 46 71
1950 Sion, Av. de la Gare 3	Tél. 027 329 24 70	Fax 027 329 24 71
3960 Sierre, Av. du Général Guisan 18	Tél. 027 451 24 70	Fax 027 451 24 71
3900 Brig, Sandmattenstrasse 11	Tél. 027 922 76 00	Fax 027 922 76 33

Service Socio-Professionnel

Responsable de service Valais romand : Martial Gétaz	Tél. 027 307 20 20
Responsable de service Haut-Valais : Joëlle Zangger	Tél. 027 922 76 00

Service Hébergement

Responsable de service Valais romand : Jacky Tornay	Tél. 027 307 20 20
Responsable de service Haut-Valais : Donat Jeiziner	Tél. 027 922 76 00

Compte postal

19-1872-5, IBAN CH57 0900 0000 1900 1872 5
Fondation Emera, 1951 Sion